AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Frank Trapp.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,990—Division B—Attendu que Caroline Richard, veuve de Frank Trapp, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Frank Trapp, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUÉRIN, Greffier.
13 mars—18 22 27

In re James P. Fleming, un absent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,046—Division C—Attendu que Francis Rawle, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur dans la succession James P. Fleming, un absent, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
18mars—18 22 27

Succession de Sigmund Theurkauf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d Orléans, No 55,943—Division E—Attendu que Michael Kernberger a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Sigmund Theurkauf, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier
Dinkelspiel & Hart, avocats.
17 mars—17 21 26

Succession de Peter Schulz et de Margaret Schulz (née Sébastien) sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,025—Division E—Attendu que Mme Caroline Schulz, femme de John A. Spaar a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Peter Schulz et de Margaret Schulz (née Sebastien) sa femme, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour
PAUL O GUERIN, Greffier,
17 mars—17 21 26

Succession de John Voelkel,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54 644—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Pauline Limberg, veuve de John Voelkel administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN. Greffier.
9 mars—9 13 18

Succession de Laurence J. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 54 877—Division C—Attendu que Mme Annie Ford, veuve de Laurence J. Jones, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Laurence J. Jones, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
9mars—9 13 18

Succession de S B. Steers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,811—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Stephen F. Steers, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
9 mars—9 13 18

Succession d'Anthony Haller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 51,301—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Rosine Miller, femme de Auguste Henle exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
9 mars—9 13 18

Succession de Klaus Vedeler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,975—Division E—Attendu que Leigh Carroll a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Klaus Vedeler, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier
13 mars—13 17 22

AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affaire de McArdle & Sinclair M'f'g Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 52,807—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par P. H. McArdle, J. A. Sinclair et K. W. Hess, commissaires de liquidation, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUÉRIN, Greffier.
16mars—16 20 25

Succession de Carl Ritter.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,556—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par MmeMarie Louisa Ritter, veuve de Carl Ritter, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.
16 mars—16 20 25

Interdiction de Mme Mary R. Dawson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53 648—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Michael J. Conners curateur de l'interdite dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
9 mars—9 13 18

ORDRE—Que la cession faite par le pétitionnaire soit acceptée, et qu'une réunion des créanciers du dit pétitionnaire, Fred Bertrand, soit convoquée et tenue pardevant William A dill, notaire public, en son bureau, No 830 rue Commune, en cette ville, commençant le 4ème jour d'avril 1898, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de déterminer sur l'application d'une décharge du dit pétitionnaire et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et aussi à l'élection d'un syndic définitif, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 5 mars 1898.
[Signé] N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
S. J. TOURNILLON, Député-Greffier.
Lazarus, Moore et Luce, avocats.
5 mars 6 20 av—4

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE

Désirable Cottage Double,

Nos 3215 et 3217 rue Dryades.

Succession de M. et Mme Geo J. Cook.

No 55,236 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune, MARDI 19 avril 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 629 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 8 mars 1898 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Le désirable cottage double, Nos 3215 et 3217 rue Dryades, retiré de la rue, ayant 6 chambres, hangar, citernes, etc., désigné comme suit: Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Harmonie et Toledano, mesurant 32 pieds de face à la rue Dryades sur 120 pieds de profondeur, et d'après un devis par Uncas Lewis la mesure en largeur dudit lot est faite pour comprendre une certaine allée sur le côté vers la rue Toledano de 8 pieds de large sur 120 pieds de profondeur, laquelle a été en la possession et en usage par Geo. J. Cook et ses ancêtres comme partie et portion dudit lot pendant plusieurs années; dans un voisinage très populeux, toujours habité et rapportant $16 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes de 1898, et faisant un dépôt comptant de 10 pour cent.

Acte de vente pardevant B. Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.
18mars—18 27—avril 3 10 19

PAR. D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE

Compte courants et billets de C. McEvoy fils. A l'encan mardi le 29 mars 1898 in re, Susan McEvoy, tutrice individuelle et naturelle vs Thomas McEvoy et als.

No 54,222 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C.

PAR D. DANZIGER, encanteur, bureau 112 rue Carondelet, à la Bourse des propriétés foncières 629 et 631 rue Commune, à midi, à la date ci dessus, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A Monroe, juge de la Cour civile de District de la sus-dite division de la date du 7 mars 1898 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, les ci-dessus mentionnés compte courants et billets, d'après l'inventaire enregistré dans le bureau de l'encanteur,

Conditions—comptant.
17 mars — 17 20 27 28 29

PAR JOHN J. CASTELL & CIE.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres Attention.

Grande Vente à l'Encan

—DE—

CERCUEILS, BOITES, MODÈLES, ETC.

Mercredi le 23 mars 1898.

In re New Orleans Coffin Co, en liquidation.

PAR JOHN J. CASTELL & CO—John J. Castell, encanteur—Bureau 145 rue Carondelet près Commune. Il sera vendu aux enchères publiques, MERCREDI 23 mars 1898, à 11 heures A.M. au No 213 rue du Canal, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 7 mars 1898, par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division B, les au vauts à savoir—

Un lot de cercueils, boites, modèles, cercueils pour hôpital, (hospital cases), etc, etc. selon inventaire enregistré.

Conditions—comptant,
13 mars—13 16 20 23

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI 12 AVRIL

Succession de George A. Petit.

Propriétés de valeur des 2e et 3e Districts Comprenant des magasins à un et deux étages en briques, avec attique et deux résidences connues, situées et portant les numéros 1038 rue St-Philippe coin Remparts; 522 rue Villeré, près St-Louis, 2811 Nord Peters, près du N. O. N. E. R. R. Depot.

PAR LOUIS A. RICHARDS, et Co. Louis A. Richards Encanteur — Bureau, 629 rue Commune Mardi 12 avril 1898, à midi, à la Salle de la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et par suite d'un ordre portant la date du 28 fév. 1898 homologuant et approuvant les résolutions d'un conseil de famille tenu pardevant Antoine Doriocourt, notaire public, de cette ville, le 17me jour de février 1898, au nom des mineurs John L Petit et Victor Petit; et en vertu et par suite d'un jugement rendu le 7 mars 1898, et signé le 11 mars 1898, lesquels jugements et ordre ont été lancés et signés par son Hon T.C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée succession de George A. Petit, No 36.190 du dossier de ladite Cour, et pour le compte de toutes les parties intéressées seront vendues à l'encan les propriétés suivantes telles qu'elles sont décrites plus bas à savoir:

1° No 1038 rue St-Philippe, à l'encoignure Remparts. Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Remparts, St-Philippe, Bourgogne et Dumaine, lequel dit lot mesure 44' 5" 0" de face à la rue St-Philippe sur une profondeur et face à la rue des Remparts de 89' 1" 4"' entre lignes parallèles et formant l'encoignure des dites rues Remparts et St-Philippe.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à un étage et mansarde, couverte en ardoises, contenant magasin et plusieurs chambres. Dans le fond du lot se trouve une bâtisse en briques contenant trois chambres; cour et banquettes pavées, etc.

2° No 522 rue Villeré, près de la rue St-Louis, Trois certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Toulouse, St Louis et Marais, lesquels dits lots de terre sont désignés par les Nos 6, 7 et 8 et se touchent et mesurent chacun 23' 10" 7"' de face à la dite rue Villeré, 24' 1" 7"' de largeur dans le fond sur une profondeur de 127' 10" 5"'.

Les amélioration consistent en une élégante résidence en bois et ardoisée, à deux étages, avec façade en briques et contenant vestibules, double salon à ordre et salle à manger, cuisine, deux chambres à domestiques et sept chambres à coucher au 2me étage. Dans la mansarde il y a deux chambres la banquette et a cour sont pavées avec des pierres plattes.

La maison occupe un peu plus d'un lot laissant une large cour sur le côté avec entrée pour voiture hangar, hydrant, etc., dans la cour.

3° No 2811 rue Nord Peters (anciennement rue Levée ou chemin public). Près du chemin de fer "N E R R"

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Levée ou Chemin Public (maintenant rue Nord Peters) St Ferdinand, Chartres et Montegut lequel dit lot mesure 23' 5" 2"' de face à la rue Levée ou Chemin public (maintenant rue Nord Peters) par une profondeur entre lignes parallèles de 100' 0" 0"' borné dans le fond par une large allée commune à ce lot et à d'autres lots.

Les améliorations consistent en une substantielle bâtisse en briques à trois étages, maintenant occupée comme une tonnellerie. Excellente localité, faisant face à la rivière et presqu'adjointe au dépôt du N E ou Q & C R. R.

Conditions—Comptant—L'acquéreur devant payer en plus et au-delà du prix d'adjudication, les taxes de Ville et d'État pour l'année 1898, ainsi que faire le dépôt coutumier de dix pour cent du prix d'adjudication avec l'encanteur au moment de l'adjudication comme garantie.

Actes de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.
12 mars—12 13 20 27—avril 3 10 11 12

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés de Choix et avantageusement situées dans les Second et Troisième District.

No 918 et 920, RUE VILLERE, ENTRE LES RUES DUMAINE ET ST-PHILIPPE.

Grande maison double, très élégante à deux étages situé sur le parcours des chars CANAL et VILLERÉ, et à moins d'un demi ilet des chars de la rue DUMAINE environnée de toutes les commodités. Louée $20 chaque côté ou $480 par an pour les deux côtés.

NO 1527 RUE DES URSULINES, ENTRE LES RUES VILLERÉ ET ROBERTSON.

Jolie résidence à deux étages. Louée $16 par mois. Près de la ligne de chars CANAL et CLAIBORNE, et la ligne des chars de la rue DUMAINE passent devant. A proximité des Eglises, marchés, écoles et autres commodités.

NOS 1824 ET 1826 RUE DAUPHINE, ENTRE LES RUES ESPLANADE ET KERLEREC.

Les lignes de chars REMPARTS DAUPHINE ET ESPLANADE passent en face et à une faible distance. Toutes les commodités à proximité. Joli Cottage à deux étages et mansardes. Un des côtes est occupé par le vendeur: L'autre côté est loué $15 par mois.

No 1806, RUE DES REMPARTS, ENTRE LES RUES ST ANTOINE ET BOURBON.

Un demi cottage Loué $10 par mois, chars de la rue REMPARTS et DAUPHINE passent devant. Près de toutes les commodités.

No 1830, RUE ANNETTE, ENTRE URQUHART ET MARAIS,

Près du marché St Bernard, des chars, écoles églises etc, Un cottage en bois a un étage. Loué $14 par mois.

No 1121, RUE KERLEREC, ENTRE LES RUES REMPARTS ET ST CLAUDE

Un cottage à un étage et mansarde. Loué $15 par mois.

Succession de Mlle Mélanie Boé.

No 55,347—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune MERCREDI, 13 avril 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, No 717 rue Commune, entre St. Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 mars 1898 pour le compte de la susdite succession les propriétés décrites ci-dessous à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, sur la rue Ursulines entre les rues Villeré et Robertson, dans l'ilet borné par lesdites rues et le Chemin du Bayou, mesurant en mesure américaine 26 pieds 5 pouces de face à la rue Ursulines sur 92 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une belle résidence à deux étages, ayant 2 chambres, vestibule et galerie au rez-de-chaussée, 2 chambres, cabinet et galerie de côté à l'étage supérieur; bâtisse au fond ayant 3 chambres et galerie, lieux l'aisance, citerne, etc. Connu par le No municipal 1527 rue Ursulines.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, privilèges ou servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Dumaine, St-Philippe et Marais, mesurant, en mesure française, 34 pieds 4 pouces et demi à la rue Villeré sur 120 pieds de profondeur et 34 pieds de largeur dans le fond, désigné par le lot No 3 de l'ilet No 59 sur un certain plan fait par Voilquin, ingénieur, le 27 décembre 1836, déposé sous le No 1 dans le livre de Plans dans l'étude de Hugues Pedesclaux, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations consistent en une élégante maison double à deux étages, ayant galeries devant à chaque étage, 9 chambres, cuisine et office chaque côté. Water Works, citerne, hangar, lieux d'aisance à chaque étage, etc—connu par les numéros municipaux 918 et 920 rue Villeré.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 157, borné par les rues Dauphine, Kerlerec, Bourbon et Esplanade et désigné par la lettre A sur un plan fait par Arthur de Armas, député voyer de ville, le 26 août 1884 lequel lot de terre mesure conformément au devis 43 pieds 2 pouces de face à la rue Dauphine par une première profondeur de 58 pieds 7 pouces 4 lignes sur son côté le plus rapproché de la rue Bourbon ensuite 4 pieds 9 pouces et 4 lignes sur une ligne parallèle à la rue Dauphine et allant vers la rue Bourbon; ensuite 37 pieds 4 lignes sur une seconde ligne de profondeur parallèle à la rue Bourbon. Ensuite 47 pieds 11 pouces et 4 lignes de largeur sur la ligne du fond et 95 pieds 11 pouces sur la ligne de profondeur le séparant de la propriété de C. Soniat ou représentants; le dit lot commençant à une distance de 52 pieds 9 pouces de l'angle d'intersection, des rues Bourbon et Dauphine.

Les améliorations consistent en un joli cottage double à deux étages et mansarde, ayant 4 chambres, galerie et cabinet de chaque côté, cuisines à deux étages avec 4 chambres de chaque côté; citerne, lieux hydran, chambre à bain etc. de chaque côté, connu par les Nos 1824 et 1826 rue Dauphine

4° Un certain lot de terre situé dans le faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bourbon, Bourgogne et St Antoine, mesurant en mesure française 15 pieds de face sur la rue des Remparts par 127 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Constance Alexis ou ses représentants et de l'autre côté par la propriété de M. Carrière ou ses représentants, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges servitudes, et avantages qui y appartiennent, en quelque sorte.

Les améliorations consistent en une moitié d'une maison double à un étage, contenant 3 chambres, cuisine à deux chambres, cabinets, etc., étant la moitié le plus près de la rue Bourbon connu par le No municipal 1806 rue N. Remparts. Loué $10 par mois.

5° Un certain lot de terre, situé dans le faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 44, compris dans les rues Annette, Urquhart, St-Bernard et Marais, mesurant, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Annette sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout conformément à un plan dressé par C. Giroux, le 5 avril 1853 et déposé en l'étude de A. E. Bienvenue, autrefois un notaire en cette ville, comme plan No 15, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges, servitudes et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant.

Les améliorations consistent d'un cottage à un étage contenant 2 chambres et 1 cabinet cuisine avec 4 chambres, citerne, latrine, etc. connu par le No municipal 1830 rue Annette; loyer, $14 par mois.

6° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Kerlerec, St Claude, Columbus et Remparts, mesurant, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Kerlerec sur 77 pieds 3 pouces de profondeur plus ou moins sur le côté de la rue St Claude et 72 pieds 6 pouces de profondeur sur le côté de la rue Remparts, et 30 pieds 3 pouces plus ou moins sur la ligne du fond, d'après un devis fait par Pilié et Depouilly, le 15 juin 1865, annexé à un acte passé le 21 juin 1865, pardevant A. Boudousquie, alors notaire en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitude et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Les améliorations consistent en un cottage à un étage avec mansarde, contenant 4 chambres et un cabinet, cuisine avec 2 chambres, citerne, hydrant, lieux d'aisance etc.; connu par le No municipal 1121 rue Kerlerec Loué $15 par mois.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un an crédit de un an, ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, en ses billets à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an, du jour de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spécial, et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité "de non alienando", 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès assurance et transfer de la police au porteur des billets et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus le montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1898. Les acquéreurs devant faire un dépôt de dix pour cent de leur enchère avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.
13 mars — 13 20 27 — avril 3 10 13

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re New Orleans Real Estate Company Limited.

No 51,994—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune. MERCREDI, le 30 mars 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la **Bourse de propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 717 rue Commune entre les rues Carondelet et St Charles.** En vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 25 février 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété, à savoir:

Quatre certains lots de terre avec les dépendances qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Dupré, Ursulines, Live Oak et St. John, ledit ilet étant désigné par le No 383; les dits quatre lots de terre sont désignés par les Nos quatre cinq, six et sept, sur un plan ou devis annexé à un acte pardevant Théodule Buisson, notaire, à la date du 26 juillet 1894 et mesurant d'après le dit plan comme suit à savoir—

Le lot No Quatre mesurant trente-cinq pieds 5 pouces de face sur la rue Ursulines, cent trente six pieds, 7 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 3; cent dix-neuf pieds 11 pouces et une ligne sur la ligne le divisant du lot No 5 et trente-quatre pieds en largeur dans le fond. Le lot No 5 a trente neuf pieds 5 pouces et 3 lignes de face sur la rue Ursulines, cent dix-neuf pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne du lot No 4, cent un pieds 5 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot No 6 et trente quatre pieds 10 pouces de largeur dans le fond.

Les lots Nos six et sept ont chacun trente et un pieds deux pouces et une ligne de face sur la rue Ursulines, trente pieds de largeur dans le fond sur les profondeurs suivantes, à savoir:

Le lot No six, cent soixante et un pieds cinq pouces et six lignes sur la ligne vers la rue Dupré, et cent quarante-six pieds cinq pouces et trois lignes sur la ligne vers la rue Gayoso le séparant du lot No sept. Le lot No sept, cent quarante-six pieds cinq pouces et trois lignes sur la ligne le séparant du lot No six, et cent trente et un pieds, neuf pouces sur la ligne du lot No huit.

Termes et conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, aux frais de l'acquéreur.
27 février—27—mars 6 13 20 27 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur

Améliorées et Vacantes Des Deuxième et Troisième Districts.

No 833 rue Ursulines, entre les rues Bourbon et Dauphine— Une résidence en briques avec mansarde.

Nos 835 et 839 rue Ursulines, entre les rues Dauphine et Bourbon—Cottage à un étage, etc.

Ilet borné par les rues Manuel, Pauline, Bolivar et Jeanne.

11 lots dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Manuel, Jeanne et Barthelemy.

2 lots sur la rue Union, entre les rues Law et Hope.

Succession de Catherine Amélia Diagon, veuve en première noce de Peter Early et veuve en deuxième noce de Jean Soulaguet.

No 54,926—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR et ESCOFFIER,— Placide J. Spear, encanteur — Bureau, No 813, rue Commune, MERCREDI, le 23 mars 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse de propriétés foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St Charles, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 7 février 1898 et signé le 11 février 1898 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée les suivantes décrites propriétés de valeur, à savoir:

1° Un lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Ursulines Dauphine, Hôpital et Bourbon, désigné par la lettre C sur un devis dressé par C. A. De Armas, ingénieur civil, annexé à un acte passé pardevant Antoine Doriocourt, notaire en cette ville, le 28 février 1876, le dit lot mesurant, en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Ursulines sur 88 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses, etc, qui s'y trouvent.

Les améliorations consistent en un cottage ayant trois chambres, une autre bâtisse occupée par un salon de Barbe avec deux chambres, citerne, latrine, hydrant, etc., connus par les numéros municipaux 835 et 839 rue Ursulines.

2° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues URSULINES, HOPITAL, BOURBON et DAUPHINE, mesurant 21 pieds, 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Ursulines sur une profondeur de 126 pieds, 9 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le numéro municipal 833 (ancien 103 rue URSULINES). Les améliorations consistent en une résidence en briques à un étage avec mansardes, ayant 5 chambres et 2 cabinets, une bâtisse en briques à deux étages dans le fond ayant 2 chambres; une bâtisse dans le fond ayant une chambre, hydrant, puits latrines, etc

3° Un certain ilet de terre dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 156 sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, le 3 mars 1866, dont une copie est annexée à un acte pardevant Eusèbe Bouny, notaire en cette ville, borné par les rues Manuel, Pauline, Bolivar et Jeanne, lequel dit ilet contient 22 lots et mesurant 244 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Manuel, 244 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Bolivar et 341 pieds 2 pouces et 5 lignes sur chacune des rues Pauline et Jeanne.

4° Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Manuel, Jeanne, Bolivar et Barthelemy, désignée par le No 155 d'après le plan ci-dessus. La dite portion de terre ayant onze lots et mesurant (au pied américain) 119 pieds, 4 pouces et 3 lignes de face sur chacune des rues Manuel et Bolivar et 341 pieds, 2 pouces et 5 lignes sur la rue Jeanne et sur les lignes du fond.

5° Un lot de terre triangulaire, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 874 sur un plan annexé à un acte en date du 13 juin 1868 pardevant Antoine Doriocourt, notaire, borné par les rues Joséphine, Franklin et Lafayette Walks, mesurant 31 pieds 1 pouce de face à la rue Joséphine, 87 pieds 9 pouces et 2 lignes de face au Franklin Walk et 90 pieds 9 pouces et 3 lignes de face au Lafayette Walk.

6° Deux certains lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, désignés par les Nos 3 et 4, dans l'ilet No 111, borné par les rues Bagatelle, Union, Loi et Hope, sur un plan dressé par F. Wilkinson en date du 7 décembre 1836, déposé en l'étude de W. J. Lewis, ancien notaire en cette ville; le lot No 3 mesurant 31 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Union sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur; le lot No 4 mesurant 32 pieds de face à la rue Union sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Conditions— Un tiers ou plus comptant et le reste à un ou deux ans de crédit avec billets d'acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt à partir de la date de la vente et garantie par privilèges de vendeurs et hypotheque spéciale sur la proprité vendue et les clauses usuelles concernant les assurances et honoraires d'avocat; 10 pour cent comptant de dépot au moment de l'adjudication;

Actes de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
16 fév — 16 17 23 — mars 2 9 16 23

Interdiction de Simon Bear.—No 5?482— Division E. Cour Civile de District.

JUGEMENT.

Cette affaire, a été jugée ce jour, présents: W. O. Hart pour Camille N Bear, pétitionnaire, J. Paris Childress pour Simon Bear, sous appointement de la Cour; et la Cour considérant les plaidoiries et l'évidence enregistré dans cette affaire, et pour les raisons verbalement assignées, la loi et l'évidence étant en faveur du pétitionnaire, Il est ordonné, adjugé et décrété que Simon Bear soit et est par le présent interdit. Et il est de plus ordonné que les frais de ces procédures soient payés par la propriété du dit Simon Bear.

Jugement rendu le 24 février 1898.
Jugement signé le 2 mars 1898.
Signé: GEO. E. THEARD, Juge.
Pour copie conforme.
P. A. DUCOING, Député-Greffier.
Dinkelspiel & Hart Avocats.
6 mars—6 12 19 26—avril 2

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur du Premier District, connue comme le No 1157 rue Magasins, entre les rues Erato et Gaiennie.

Louis Spiro vs Vve D. Leibenguth, M et Mme Thomas Ruiz, M. et Mme Chas Stokes, M. et Mme Ed Levi, M. et Mme Walter Hart, Mlle Catherine Leibenguth, et Emile Leibenguth (in solido).

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,697—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 21 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Erato et Gaiennie, désigné comme lot numéro deux dans l'ilet No 21 et mesurant vingt-quatre pieds de face à la rue Magasins, par cent-vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Harold W. Newman, avocat du plaignant.
18 mars—18 25—avril 1 7 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'Intérêts dans des Propriétés de Valeur du Troisième District.

Emile Hoehn, exéc. test., vs Mme Vve Louise Courret et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 54,783 - En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 21 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

I. Tous les droits, titres et intérêts de Mme Vve Louise Courret (un des défendants) consistant en une moitié indivisée de l'intérêt des propriétés décrites ci-dessous:

II. Tous les droits, titres et intérêts de Nicolas Courret (autre défendant) consistant en le quart indivisé de l'intérêt dans les propriétés décrites ci-dessous:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 395, borné par les rues Marais, St-Claude et Port et l'avenue Lafayette et désigné par la lettre A sur un plan de C. N. Lewis, député-voyer et daté le 29 octobre 1896, le dit lot A mesure (28) vingt huit pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 103' 5" entre lignes égales et parallèles et est formé de la plus grande partie du lot original No 13.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet désigné par la lettre B sur un plan fait par C. N. Lewis, député voyer de ville, daté —— octobre et conformément auquel plan le lot B commence à une distance de 29, vingt-neuf pieds de l'encoignure des rues Marais et Port et mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 103' 5" entre lignes égales et parallèles et est composé du lot original No 12 et une petite portion du lot No 13 prise du côté le plus près de la rue Port.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Ernest J. Wenck, avocat pour le plaignant.
18 mars—18 25—avril 1 7 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur du Sixième District.

Connue Comme le Cottage Double Nos 742 et 744 Avenue Louisiana entre les rues Annonciation et Chippewa.

Veuve A. Teller vs Josephine Meyer et son mari C. Edward Wolf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 55,852—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 21 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 102, borné par l'avenue Louisiana les rues Delachaise, Chippewa et Annonciation, lequel dit lot est désigné par le No 2), sur un plan annexé à un acte de S. Magner, ancien notaire, en date du 11 mars 1869 et mesure trente pieds dix pouces de face à l'avenue Louisiana par cent vingt-huit pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 742 et 744 avenue Louisiana.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles F. Claiborne, avocat pour le plaignant.
18 mars—18 25—avril 1 7 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente vendredi 18 mars 1898 de propriétés améliorées de valeur du premier district.

Rue Constance entre les rues Race et Robin (dans l'ilet borné par les dites rues et la rue Annonciation.)

James B. Guthrie vs Mme Henry Warner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 55,439 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI 18 mars 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1 Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent et y appartenant en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Race, Constance, Robin et Annonciation, désigné par le No "4" sur un plan du dit lot et autres, fait par Mondell et Reynolds, le 17 juillet 1837, et déposé dans le Bureau de H. B. Cenas, ancien notaire de cette ville; le dit lot commence à une distance d'environ 128 pieds de l'encoignure Robin, et mesure, en mesure française, 60 pieds de face sur la rue Constance, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles;—et

2. Un certain morceau, parcelle ou portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent et y appartiennent en quelque sorte, situé dans le même district et ilet de la propriété ci-dessus décrite et mesure 7 pieds de face à la rue Constance par une profondeur de 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles et adjoingnant la propriété ci-dessus décrite, sur le côté le plus près de la rue Race.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Andrew H. Wilson, avocat pour le plaignant.
15feb—15 23—mar1 8 15 18

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Grande Propriété de Valeur et Améliorée du Sixième District,

Comprenant 13 lots de Terre

Germania Savings Bank of New-Orleans vs Mme A. M. Gehl et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,899.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI 21 avril à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Treize lots et une portion d'un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bordeaux, Laurel, Lyon et Jersey, huit desquels lots sont désignés par les lettres E. F. G. H. I. J K. et L sur un plan de W. Thiel, voyer, en date du 12 janvier 1866 et déposé dans le bureau du voyer de l'ancienne ville de Jefferson, conformément auquel dit plan lesdits lots mesurent comme suit à savoir: E. T. G. F. I, J, mesurent chacun trente pieds de face à la rue Laurel, par une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles: lots K et L se touchent, le lot K touchant aussi les dits lots F et J sur leur ligne du fond, mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Bordeaux, par une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles cinq des lots désignés par les numéros 12, 13, 14, 15 et 16 sur un plan fait par G. F. Dunbar, voyer, daté le 18 février 1848 déposé dans l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire; et ils sont aussi désignés par les lettres Q. P. O. N. et M. sur ledit plan de Thiel, voyer et se touchent et mesurent conformément auxdits plans chacun trente pieds de face sur la rue Jersey par une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles et ladite portion d'un lot est la portion du fond des lots 5 et 6 dudit plan de G. F Dunbar, voyer, et mesure cinquante pieds sur les lignes du fond formant la ligne du fond du dit lot et sur la ligne parallèle au dit lot vers la rue Lyon et mesure trente pieds dans le fond de la dite ligne du lot No cinq vers la rue Laurel et les mêmes dimensions dans le fond de la ligne de côté du lot No 6 vers la rue Jersey, étant le tout du reste des dits lots; le tout desquels dimensions sont plus ou moins, lot "J" forme l'encoignure des rues Laurel et Bordeaux.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Buck, Walsh & Buck, avocats pour les plaignants.
18 mars—18 25—avril 1 7 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Mardi 12 Avril 1898.

Splendide Occasion pour un Bon Placement.

Vente par le Shérif Civil d'une Grande et Magnifique Propriété Commerciale Améliorée Bien Située,

Portant les vieux Numéros Municipaux 129, 131, 133 135, 137, 139, 141 et 143 Rue Baronne, entre les rues Poydras et Lafayette, la rue à l'arrière étant Carondelet.

Canal Bank vs Oliver P. Alford.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 53,942.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 12 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Douze lots ou portions de terre situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Carondelet, Lafayette et Poydras, les dits lots de terre se joignent et forment une entière portion de terre qui mesure comme suit:

Commençant à une pointe sur la rue Baronne, cent sept pieds dix pouces de la rue Poydras sur le côté sud d'une allée, de sept pieds huit pouces de largeur, de là une profondeur de cent quatre vingt-un pieds trois pouces le long de la ligne du côté sud de ladite allée et parallèle à la rue Poydras; de là deux cent quarante-huit pieds, neuf pouces sur une ligne brisée vers la rue Lafayette et s'étendant vers la rue Carondelet avec une façade sur la rue Baronne commençant à la pointe premièrement décrite sur le côté sud de la dite allée et courant sur la rue Baronne, vers la rue Lafayette, cent quatre-vingt-sept pieds trois pouces et connus par les numéros municipaux 129, 131, 133, 135, 137, 139, 141 et 143 rue Baronne, ensuite sur une ligne perpendiculaire à la rue Baronne, soixante dix sept pieds quatre pouces et une ligne vers la rue Carondelet, ensuite courant cinquante pieds huit pouces et une ligne vers la rue Lafayette, ensuite une autre profondeur vers la rue Carondelet de cent vingt pieds dix pouces et sept lignes sur une ligne s'étendant vers la rue Lafayette à la pointe le plus sud de la ligne deuxièmement décrite ci-dessus le tout plus amplement démontré sur un plan ou devis fait par Geo H. Grandjean, ingénieur civil, en date du 7 avril 1894 et annexé à un acte d'hypothèque par O. P. Alford à la "New Orleans Canal and Banking Co." passé pardevant A. J. Lapice, notaire, le 9 avril 1894, faisant partie du writ dans le procès ci-dessus, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux. L'acquéreur, toutefois, acceptant le titre à la dite propriété sujet à un bail expirant le 30 juin 1898; et les billets représentant le loyer mensuel d'après le dit bail ayant été mis en gage par le défendeur, paiement des dits billets doit être fait au possesseur du dit gage.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Branch K. Miller, avocat du plaignant.
9 mars—9 11 12 16 23 30—avril 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'actions de fonds.

James Martin vs Thomas H. Hays.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,047—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St.Charles, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 21 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une action du fonds-capital de la Compagnie Chalmette Steam Laundry et aussi soixante-treize autres actions du dit fonds, couvert par un certificat pour une action et un certificat pour les dites soixante-treize autres actions, enregistrées dans les livres de la dite Compagnie au nom de Thomas H. Hays, défendeur dans l'affaire ci-dessus, et chacune des dites actions étant pour la somme de $100,00[100.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Percy Roberts avocat pour les plaignants.
8 mars—8 12 16 21

VENTE PAR LE CONSTABLE.

U. Koen & Co. vs W. J. Woodruff.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans, No 36,297—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en mon entrepôt, rue Lafayette entre les rues Camp et Magazine, le MARDI, 22 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un coffre-fort, un lot de meubles de bureau, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux
ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité.
12mars—12 17 22

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Shérif du contenu et installations, etc., d'une Pharmacie

Y compris le contenu, vitrines, étagères, casiers à prescriptions; aussi une grande quantité de médicaments, médecines patentées, parfumeries, notions, etc., y compris une fontaine de soda, etc.

Francis J. Gasquet vs. W. O. Posey.

COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans No. 55,536 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le SAMEDI, 19 mars 1898, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 2426 rue Carondelet, à l'encoignure de la rue Seconde:

Le contenu et installations de la pharmacie contenue dans ledit local d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Fenner, Henderson & Fenner,
Avocats du plaignant.
8mars—8 12 16 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Contenu d'une Briqueterie et d'une Manufacture de Briques incluant les Animaux,

Bouilloire et Machine.

Comptes à Recevoir, Comptes Courants Jugements, etc.

L. J. Fleury vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,273—En vertu d'un ordre de vente rendu dans cette affaire, à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le LUNDI 21 mars 1898, à 10:30 A. M. de la propriété ci-après décrite à savoir—

Sur les lieux dans l'ilet borné par les rues Sud Front, Robert, Upperline et le fleuve Mississipi occupée comme une briqueterie et manufacture de briques.

1° Les améliorations et mobiliers, etc. sur le dit ilet, consistant de 1 "kiln," 7 drysheds, 1 écurie, 1 pittshed, 1 bouilloire et machine, environ 70,000 planches à briques, 1 pugmill, 1 lot de brouettes, outils, 1 lot de terre glaise, aussi 1 cheval, 1 mulet, 1 buggy, 3 charrettes, 1 wagon, 1 lot de harnais, etc., d'après l'inventaire.

2° Aussi un lot de comptes à recevoir, comptes courants et jugements d'après inventaire enregistré

Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans et syndic dans l'affaire ci-dessus.
Dart et Kernan, avocats pour le syndic.
8 mars—8 12 13 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur du Cinquième District.

Philipp Rauschkolb vs Louis M. Moll et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 55,692—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent, y appartenant ou en dépendant en quelque sorte, situés dans le Cinquième District de cette ville, sur le côté droit du fleuve Mississipi, dans l'ilet borné par les avenues Atlantique, Pacifique, Slidell (autrefois rue Jackson) et la rue Homer, désignés comme lots Nos Onze, Douze et Treize de l'ilet No Vingt-trois, sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, sous la date du 7 mars 1841, et déposé en l'étude de James Graham, anciennement un notaire en cette ville, ledit ilet étant maintenant désigné par le No Cent quarante-quatre dudit District, le lot No Onze formant l'encoignure de l'avenue Pacifique et de la rue Homer, et mesurant Trente-deux pieds, Un pouce et Cinq lignes de face à l'avenue Pacifique sur une profondeur et façade à la rue Homer de Cent vingt trois pieds Huit pouces, entre lignes parallèles; les lots Nos Douze et Treize se touchent et mesurent chacun Trente-deux pieds et Trois pouces de face à la dite avenue Pacifique sur Cent vingt-trois pieds et huit pouces de profondeur, le tout entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans
James D. Seguin, avocat pour le plaignant.
4 mars—4 5 11 18 25—avril 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Meubles de Bureau de valeur et Mapes rars, Plans Archives etc., et un grand Coffre-fort en fer.

Grand Lodge State of Louisiana F. and A. M. vs New Orleans Abstract Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,967—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MERCREDI, 23 mars 1898, à 10 30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local du Masonic Temple encoignure des rues St Charles et Perdido dans le Bureau ou chambre No 8 du 2me étage de la dite bâtisse.

Un assortiment de meubles de bureau, mappes, records et plans de la ville de Jefferson, Transcrits, Abstraits, index mémorandums et livres blancs, papier etc, d'après inventaire enregistré. Aussi un grand coffre-fort.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Buck, Walshe & Buck, avocats pour les plaignants.
12 mars—12 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu d'une manufacture de Souliers et de Pantoufles.

—AUSSI—

Un Cheval et Wagon.

Simeon Emanuel vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,496—En vertu d'un ordre de vente daté le 7 mars 1898 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 21 mars 1898, à 1:30 heure P. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 130 Exchange, aux 3me et 4me étages—

Un lot de meubles de bureau, installations, outils, "dies", formes et le stock de souliers, pantoufles, etc., contenus dans ledit local récemment occupé par l'insolvable comme Manufacture de Souliers et de Pantoufles.

Aussi, un Cheval et Wagon.

Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans et syndic provisoire dans l'affaire ci-dessus.
Dinkelspiel & Hart, avocats pour le syndic provisoire. 8mars—8 15 20 21